

Présentation de l'Association Sportive de Saint-Joseph La Salle



*« Si les Français savaient le rôle de l'intelligence et de la volonté,
la part de l'esprit et du caractère dans la plupart des sports ;
avec quel entrain ils pousseraient leurs enfants ! »*

Pierre de Coubertin

Madame, Monsieur,

L'Association Sportive (A.S.) accueille les élèves pour pratiquer des activités sportives variées, encadrées par les professeurs d'Education Physique et Sportive (E.P.S.).

L'objectif de l'association est de prolonger l'enseignement de l'EPS et d'amener les élèves dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (U.N.S.S.), à faire des rencontres inter-établissements, des championnats départementaux, d'académie et éventuellement de France.

L'A.S. est ouverte à tous : filles et garçons du collège ou des lycées. Chaque année, près d'un quart des élèves du collège en sont membres.

Voici une idée des activités qui seront sûrement proposées pour l'année 2019~2020 :



- ⇒ Acrogym
- ⇒ Basket
- ⇒ Cross
- ⇒ Tennis de table
- ⇒ Badminton
- ⇒ Handball
- ⇒ Musculation (uniquement pour les lycéens)
- ⇒ Gymnastique
- ⇒ Football
- ⇒ Rugby
- ⇒ Futsal



***Entraînements entre 12h30 et 13h45 les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis.
Entraînements et rencontres les mercredis après-midi.***

Pour pouvoir participer aux activités de l'association, la **licence UNSS est obligatoire**, elle est **omnisports et valable pour toutes les activités de l'année**. La délivrance de la licence nécessite l'autorisation des parents et une cotisation dont le montant est fixé en assemblée générale (25€ pour cette année). Dès la rentrée de septembre 2019, les horaires et imprimés à remplir seront distribués aux élèves par les professeurs d'EPS.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marc BESANCENEZ
Chef d'Etablissement

Les Professeurs d'EPS